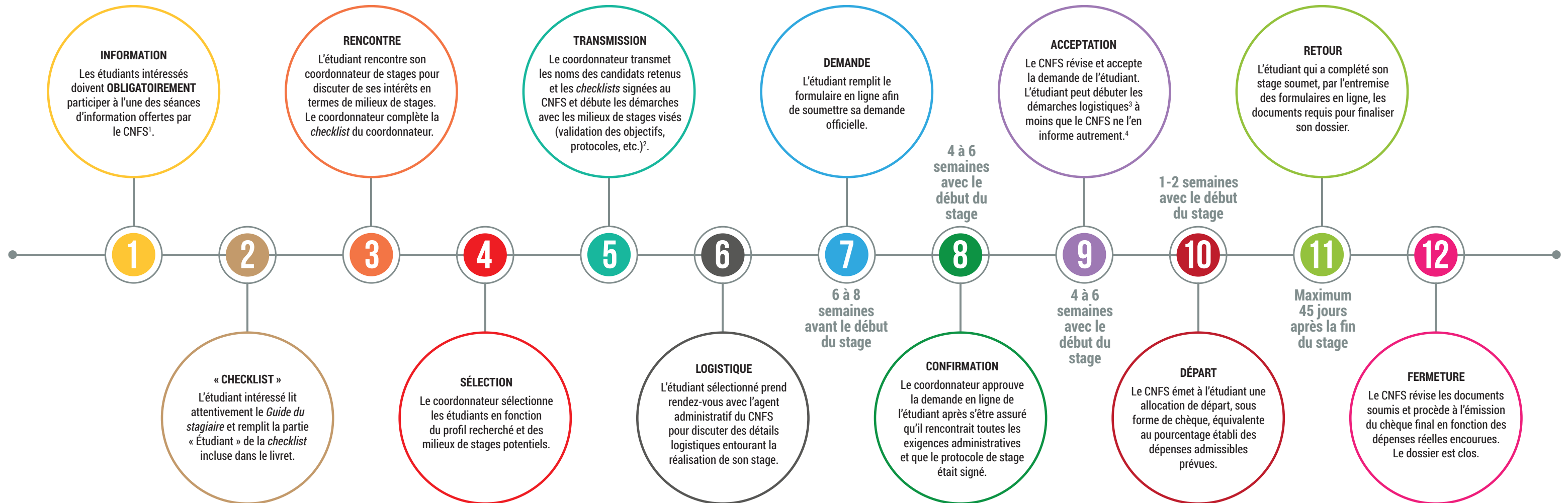


PROGRAMME D'APPUI FINANCIER AUX STAGES DANS DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE (CFSM) DU CNFS VOLET LA CITÉ

<p>QUOI ?</p> <p>Appui financier, via un programme de remboursement de certaines dépenses, aux étudiants réalisant un stage dans une CFSM admissible.</p>	<p>POUR QUI ?</p> <p>Étudiants des programmes soutenus par le CNFS intéressés à contribuer à l'offre active des services de santé en français dans les CFSM dans le cadre de leur formation clinique.</p>	<p>POURQUOI ?</p> <p>Accroître la présence de professionnels de la santé en mesure d'offrir activement des services de santé en français dans les CFSM.</p>
--	--	--

PLANIFICATION :

Février-mars : Le CNFS procède à la planification annuelle des stages financés et communique les décisions aux coordonnateurs de stages



¹ Les horaires des séances seront communiqués au début de chaque année.

² Les démarches avec les milieux de stages **NE PEUVENT PAS ÊTRE** entreprises avant que le CNFS n'ait reçu les *checklists* signées ainsi que les noms des candidats retenus.

³ Les démarches logistiques incluent, entre autres, la recherche d'hébergement et la réservation du moyen de déplacement.

⁴ **IMPORTANT** : Pour les stages du semestre d'automne débutant en août ou septembre, les étapes 1 à 9 du processus doivent avoir été complétées avant le départ des professeurs pour le congé estival, soit à la mi-juin. À défaut d'avoir complété les étapes dans ce délai, le CNFS pourrait ne pas autoriser l'appui financier au stage.